

# S.24

CRÉATEUR ET FABRICANT  
CHAUSSURES DE SÉCURITÉ



**1/ NOTRE ENTREPRISE**

Page 3

**2/ NOTRE VISION**

Page 4

**3/ NOTRE ENGAGEMENT**

Page 5

**4/ ENVIRONNEMENT**

Page 7

**5/ SOCIAL & DROITS HUMAINS**

Page 10

**6/ ETHIQUE**

Page 16

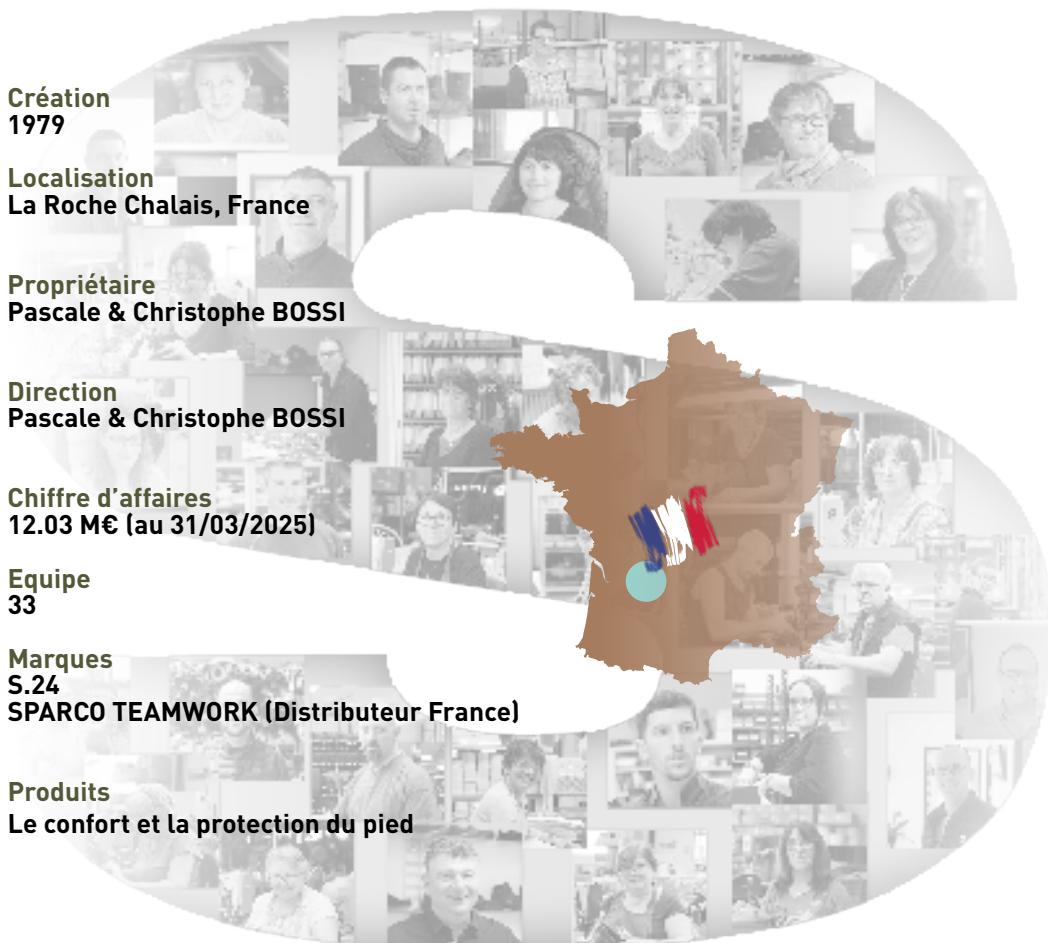
**7/ ACHATS RESPONSABLES**

Page 17

## 1/ NOTRE ENTREPRISE

Depuis sa création en 1979 par les parents des actuels propriétaires, S.24 défend des valeurs de proximité, d'innovation, d'expertise et de transparence.

Aujourd'hui, S.24 est la seule marque de chaussures de sécurité à avoir obtenu la certification OFG pour une partie de sa Gamme.



### L'EQUIPE :

#### **Administration des ventes**

Aline, Elodie, Isabelle

#### **Responsables de secteurs France & Belgique**

Arnaud, Christophe, Patrice, Philippe, Quentin, David & Hervé

#### **R&D / Marketing**

Alexis

#### **Production**

Anne-Marie, Annie, Béatrice, Christophe, Didier, Elian, Eve, Jérôme, Karine, Maité, Marie-France, Monique, Nadège, Nathalie, Pascal, René, Sylvette, Sylvie, Véronique, Yvan



## 2/ NOTRE VISION

### L'entreprise pour progresser

L'entreprise doit selon nous proposer un produit ou un service qui apporte de la valeur ajoutée à ses utilisateurs et plus globalement à la société.

Nous souhaitons que les clients **S.24** aient l'esprit tranquille en travaillant avec nous. Et il en va de même pour nos salariés et nos fournisseurs.

L'entreprise doit être un système qui tire tout le monde vers le haut et où personne n'est lésé humainement ou économiquement.

Pour cela, nous partageons des valeurs de transparence et d'expertise pour que chacun gagne en connaissance sur le produit qu'il fabrique, qu'il distribue ou qu'il consomme.

### Le dire mais surtout le faire

Nous sommes conscients qu'à chaque fois que nous produisons une chaussure de sécurité, nous prenons à la planète. Il y a urgence à agir et à changer.

Et à l'heure où une communication sans fondement mais bien faite fait vendre aux consommateurs pressés que nous sommes, il est parfois tentant de choisir les voies de la facilité en tant que marque. Le sujet est pourtant trop important pour être survolé.

C'est pourquoi, chez **S.24**, nous nous entourons d'experts externes et impartiaux qui nous aident à analyser et à améliorer nos façons de produire et de commercer.

De cette façon, nous nous assurons que les changements que nous opérons ont un réel impact car ils sont basés sur des données factuelles. Car il faut également reconnaître que la protection de l'environnement est un sujet complexe face auquel il faut rester humble et écouter les experts. C'est pourquoi nous prenons le temps de faire les choses dans l'ordre et avec bon sens.

Et tout cela dans la bonne humeur !

**“Gardez en tête que la RSE n'est pas un sprint mais un marathon. Il est important de commencer petit, de progresser à votre rythme et de faire preuve d'endurance, de régularité...Chaque action compte, aussi petite soit-elle.”**

CIVITIME <https://www.civitime.com/>



### 3/ NOTRE ENGAGEMENT

Pour matérialiser nos engagements, nous avons décidé d'adhérer :

#### I / GLOBAL COMPACT :

Souscription : 18/04/2019



DATE D'ADHÉSION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES  
9 juin 2020

#### ATTESTATION D'ADHÉSION 2025 AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

remis à

#### BOSSI INDUSTRIE

pour son engagement au respect des Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et plus largement aux Objectifs des Nations Unies.

BOSSI INDUSTRIE est également adhérent du Pacte mondial Réseau France,

réseau local officiel du Pacte mondial des Nations Unies.

BOSSI INDUSTRIE a publié sa Communication sur le Progrès (COP) sur le site du Pacte mondial des Nations Unies, elle est donc à jour jusqu'au 31 juillet 2026.



SIGNATURE DE L'ORGANISATION

SIGNATURE ET CACHET PACTE MONDIAL RESEAUFRANCE

Nils Pedersen  
Pacte mondial Réseau France  
SIRET : 408 890 511 00057 - APE : 9499Z  
RNA W751170388

# Réseau France



## II/ ECOVADIS :

Souscription : 18/04/2019

**EcoVadis** propose un service d'évaluation complet de la **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**, via une plateforme SaaS globale.

La notation **EcoVadis** s'intéresse à un vaste spectre de systèmes de gestion non financiers, notamment aux conséquences dans les thèmes suivants : l'Environnement, le Social & Droits de l'Homme, l'Éthique et les Achats Responsables.

Chaque entreprise est évaluée sur des problématiques essentielles en fonction de sa taille, de sa localisation et de son secteur d'activité.

DATE ÉVALUATION	SCORE OBTENU
04/2019	30/100
09/2021	50/100
06/2022	60/100
<b>03/2024</b>	<b>64/100</b>



### ACTION 2026 :

- Renouvellement de l'évaluation ECOVADIS



## 4/ ENVIRONNEMENT

Toute activité économique a un impact sur la planète.  
Notre devoir est d'agir afin de le réduire au maximum.

### ÉLECTRICITÉ

	2021	2022**	2023
KWH	110311	85017	117447
ETP SUR SITE	26	26	26
KWH / ETP	4242	3269	4517

2024***	2025 (11 MOIS)
81045	88273
26	26
3117	—

12 CONSUMPTION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES  
À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES



ecovadis

ENVIRONNEMENT



Poids



### GAZ

	2021	2022	2023
M3	2815	3755	1909
ETP SUR SITE	26	26	26
M3 / ETP	108	144	73

2024	2025 (11 MOIS)
2883	2411
26	26
110	92

(Contrat avec 10%garantie origine Biométhane)

### EAU

	2021	2022	2023
M3	86	108	123
ETP SUR SITE	26	26	26
M3 / ETP	3.3	4.1	4.7

2024	2025 (11 MOIS)
99	106
26	26
3.8	4.1

### CARBURANT

	2021	2022	2023
LITRES	12679	15987	16393
NBR. VÉHICULES	5	5	6

2024	2025 (11 MOIS)
NC*	NC*
6	7

\*\* DIMINUTION DUE À UNE INTERRUPTION DE 5 MOIS EN RAISON D'UN ORAGE DE GRÈLE QUI A DETRUIT LE TOIT DE NOTRE ATELIER

\*\*\* ACTIVITÉ PARTIELLE PENDANT 5 MOIS ( MARS À JUILLET )

\* NC : NON CALCULÉ





## TRANSPORTS :

Maintien du partenariat avec des transporteurs ayant une démarche environnementale forte et ambitieuse.



Nous demandons pour le transport maritime de nos marchandises en provenance d'Asie, l'utilisation de porte-conteneurs propulsés au GNL.

## PACKAGING :

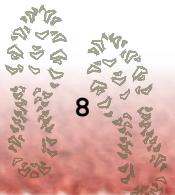
Actuellement, nos boîtes et cartons sont composés :

FABRICATION FRANCE	<b>100% PAPIER RECYCLÉ</b>	<b>100% RECYCLABLE</b>
FABRICATION CHINE / CAMBODGE	<b>30% PAPIER RECYCLÉ</b> <b>70% CARTON NEUF</b>	<b>100% RECYCLABLE</b>



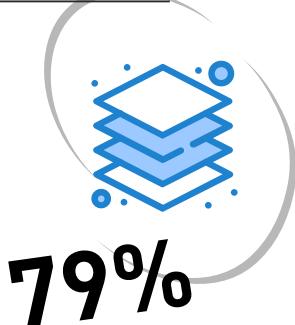
## BIODIVERSITÉ :

Tonte raisonnée du parc de l'entreprise à une fréquence bi-annuelle. Surface à entretenir 9500m<sup>2</sup>.



## NOTRE BILAN CARBONE 2019 :

### INTRANTS



### FRET



14%

### ÉMISSIONS PAR POSTE EN TCO<sup>2</sup>E

(= TONNES ÉQUIVALENT CARBONE)

### ÉNERGIE



6%

### FUTURS EMBALLAGES



1%

### ACV :

Identifier les « hot spots » environnementaux

Identifier des actions d'amélioration

S'approprier un langage commun et de communiquer en toute transparence

#### 1 | IMPACTS DU CYCLE DE VIE D'UNE PAIRE - Référence ZÉPHIR S1P

Sur son cycle de vie (1) et pour le service rendu « Porter une paire de chaussures de sécurité, basse et respirante, en milieu hybride indoor et outdoor », la paire de Zéphir va :

**Emettre 18,87 kg éq. CO<sub>2</sub> :**

c'est autant que 87 km en voiture diesel



#### 2 | IMPACTS DU CYCLE DE VIE D'UNE PAIRE - Référence XPER TP S3

Sur son cycle de vie (1) et pour le service rendu « Porter une paire de chaussures de sécurité, hautes et résistantes à l'eau, dans un environnement extérieur », la paire de Xper TP va :

**Emettre 31,2 kg éq. CO<sub>2</sub> :**

c'est autant que 143 km en voiture diesel



(1) Le périmètre et les hypothèses de l'étude ont été faits en cohérence avec le référentiel « PEFCR – Leather » et « Méthodologie d'évaluation des impacts environnementaux des chaussures »



### ACTIONS 2026 :

- Renouvellement du bilan carbone au 1er trimestre 2026 (périmètre France / Chine / Cambodge)
- Réalisation de 12 ACV au 1er trimestre 2026
- Mise en place de panneaux photovoltaïque sur le toit de l'usine (120m<sup>2</sup> couverts)





## 5/ SOCIAL & DROITS HUMAINS

L'échange, la confiance, l'empathie, le plaisir, le partage, la générosité, l'ouverture d'esprit, l'optimisme, le respect, le bien-être sont des valeurs nécessaires pour qu'une société, au sens large du terme, puisse évoluer. C'est ce que nous essayons de faire chaque jour avec nos Partenaires.

### L'ÉQUIPE S.24



### L'ÉQUIPE

S.24 s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur dans les pays où elle opère. S.24 priviliege le bien-être et la qualité de vie pour ses collaborateurs, persuadée qu'ils sont gages d'efficacité.

### LES CLIENTS & PROSPECTS

La satisfaction des clients et prospects est le pilier de la relation commerciale pour S.24. S.24 s'efforce de construire une relation de confiance avec les clients et prospects et de toujours les placer au cœur de ses préoccupations. Dans les relations avec les Clients et Prospects, l'ensemble de l'Equipe S.24 se doit de se comporter avec honnêteté et équité.

### LES ACTEURS LOCAUX & LES INSTITUTIONS

S.24 entretient des relations d'échanges et de partenariats avec les Institutionnels (conseil régional ...) et acteurs locaux (associations, ...).

### LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

#### FOURNISSEURS / SOUS-TRAITANTS

S.24 s'engage à agir envers ses Fournisseurs et Sous-Traitants en leur assurant une relation de partenariat équitable, transparente, durable et loyale. La sélection des Fournisseurs et Sous-Traitants est fondée sur la qualité des produits et des services proposés. La performance des Fournisseurs et Sous-Traitants est évaluée au regard de critères portant sur la qualité de leurs produits et/ou services, de leur compétitivité, de leur stabilité financière, de leur intégrité, et de leur engagement à adhérer aux valeurs défendues par S.24.

### CONFRÈRES

S.24 exerce son activité en conformité avec les législations et réglementations en vigueur en garantissant une concurrence loyale et équitable.

L'Equipe S.24 s'engage à adopter un comportement loyal envers les concurrents et à ne pas les dénigrer. Toutes les informations contenues dans les supports de communication de S.24 (catalogue, site web, etc.) sont exactes.

## ACTIONS SOLIDAIRES :

### CRÉATION DE LA FONDATION S.24 EN DÉCEMBRE 2024 : AGIR POUR UN AVENIR MEILLEUR !

La fondation S.24 soutient notamment des projets dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur des leviers comme le logement ou l'activité sportive.

Le Fonds pourra également soutenir des projets en faveur de la défense de l'environnement.



## DONS À DES ASSOCIATIONS EN 2025 :



*Pour être transparent, il est nécessaire de rappeler que les dons à des Associations permettent aux entreprises de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% dans la limite de 20 000 € ou 5 % (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe.*

## TAXE APPRENTISSAGE :

### EPIDE : ETABLISSEMENT POUR L'INSERTION DANS L'EMPLOI

Établissement public, présent dans toute la France. L'**EPIDE** accueille en internat de semaine, du lundi au vendredi, des jeunes entre 17 et 25 ans sans emploi et peu diplômés (maximum BEP ou CAP)

## ALTERNANCE :

- Accueil d'un Alternant Ingénieur en septembre 2025 pour une durée de 3 ans.



## PROTECTION DES UTILISATEURS :

### **-Tests qualité en cours de production-**

La mise sur le marché d'une paire de chaussures de sécurité nécessite d'être conforme au règlement (UE) 2016/425 relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).

En plus des tests obligatoires de mise sur le marché, nous réalisons des contrôles à chaque lancement en fabrication auprès du CTC ( Centre Technique du Cuir - Laboratoire indépendant Français), afin de nous assurer de la conformité de nos produits.

Ces tests, non-obligatoires, sont réalisés dans le cadre de notre contrôle qualité.



					2024	2025
2019	2020	2021	2022	2023	13.7K€	12K€
19.9K€	19.9K€	26.4K€	17.8K€	12K€		

### **- Innocuité -**



Mise en place d'un plan de contrôle pluriannuel pour le suivi et la surveillance de l'innocuité des produits en collaboration avec CTC.

## PROTECTION / SÉCURITÉ INFORMATIQUE :

- Réalisation d'un Audit cybersécurité en février 2025
- Renouvellement des infrastructures en juillet 2025

**Certifié ISO 27000**



## TRAVAILLER CHEZ S.24 :

**24 ans**

ancienneté moyenne au 30/11/2025

**30%**

du résultat courant distribué en intérressement mis en place en **1998**

**70%**

de la part individuelle de la mutuelle pris en charge par l'entreprise depuis **2007**

**100%**

CDI

Tranche âge	Homme	Femme
Supérieur à 55	12	9
Compris entre 40 et 55	5	6
Inférieur à 40	-	1
	17	16

**100%**

du régime Prévoyance décès pris en charge depuis **2011**

17  
16

**PEE +  
PERCO**

## ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT) / MALADIES PROFESSIONNELLES (MP) :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>AT</b>	0	0	0	0	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>MP</b>	2	2	2	2	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>TAUX AT/MP</b>	4.59%	5.73%	7.16%	5.72%	<b>7.16%</b>	<b>5.72%</b>
<b>NB. SALARIÉS FORMÉS SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL</b>	3	3	3	3	<b>3</b>	<b>3</b>

## HANDICAP :

	2021	2022	2023
<b>TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DANS L'EFFETIF :</b>	1	1	3
<b>PRESTATIONS CONFIÉES À DES ESAT :</b>			
<b>ENTRETIEN ESPACES VERTS</b>	237€	482€	525€
<b>FOURNITURES DE BUREAUX</b>	977€	1183€	—

2024	2025
<b>5</b>	<b>6</b>
<b>276€</b>	<b>800€</b>
—	—

## FORMATIONS :

	2021	2022	2023
Nb. d'heures	557	28	120
Nb. de salariés concernés	37	4	14
% effectif	100%	11%	38%

2024	2025
<b>81</b>	—
<b>7</b>	—
<b>27%</b>	—

## QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL :

- Réalisation en mai 2025 d'une mesure d'exposition aux bruits dans l'atelier.
- Achat en septembre 2025 d'un chariot manipulateur de charge à élévation électrique et déplacement manuel équipé d'un préhenseur par serrage et rotation de rouleaux.



## CERTIFICATION OFG :

Pour être certifié Origine France Garantie, les produits doivent respecter le cahier des charges du référentiel socle complété par l'annexe sectorielle selon la nature du produit. Les critères à respecter sont :

### Critère A :

Au moins 50% du prix de revient unitaire du produit est acquis en France

### Critère B :

Les caractéristiques essentielles du produit sont acquises en France.

Pour la chaussure, l'annexe sectorielle précise que la coupe, la piqûre, le montage, la finition, sont **obligatoirement** réalisés en France.

La certification obtenue en Juillet 2024 vous assure que les produits avec le logo Origine France Garantie (OFG) sont **réalisés en totalité dans notre atelier situé en Dordogne**.



BV Cert. 22378194  
Dordogne



### ATTESTATION DE CONFORMITE

Attribuée à

### BOSSI INDUSTRIE - S24

116 ROUTE DE LA GANE  
24490 LA ROCHE CHALAISS  
FRANCE

Bureau Veritas Certification atteste que ladite société a été évaluée et a démontré la conformité de ces produits aux exigences du référentiel :

### ORIGINE FRANCE GARANTIE

Pour son activité de fabrication des produits suivants :

Chaussures de sécurité - Gamme Basique (semelle injectée)  
Chaussures de sécurité - Gamme Original (semelle soudée)

Les spécifications des produits incluent le nom des gammes et l'adresse du ou des sites de principale ouverture sont listées en annexe. Néanmoins, pour des raisons de confidentialité, la liste des sites de principale ouverture n'est pas nécessairement diffusée conjointement au certificat.

Date de labellisation initiale : 12 juillet 2024

Sous réserve du respect continu des critères de labellisation Origine France Garantie, cette attestation est valable jusqu'au 11 juillet 2028

Attestation : N° 22378194

Paris-la-Défense, le 17 juillet 2024

Bureau Veritas Certification France - 1 place Zaha Hadid 92400 Courbevoie



## ACTION 2026 :

- Programmation d'un plan de formation pour l'ensemble des salariés ( RH PARTNER )





## 6/ ETHIQUE

### CHARTE RSE S.24 :

Création et mise en place d'une Charte RSE, ainsi que d'une déclaration du partenaire commercial.

Nos partenaires fournisseurs représentant **83%** du chiffre d'affaires achats ont adhéré à notre charte en nous retournant la déclaration ci-dessous dûment signée.



**S.24**  
CRÉATEUR ET FABRICANT CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

**BOSSI INDUSTRIE / S.24**  
24490 LA ROCHE CHALAIN - FRANCE  
Tel: +33 (0) 5 53 91 47 00 - Fax: +33 (0) 5 53 91 47 80  
email: info@s.24.fr - www.s.24.fr

**RSE**  
Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale

#### Déclaration du Partenaire commercial

Je soussigné .....  
occupant les fonctions de .....  
au sein de la société .....  
et dûment habilité à la représenter, déclare :

- Avoir pris connaissance et compris toutes les dispositions de la Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale de la société BOSSI INDUSTRIE / S.24;
- S'engager à mener les actions correctives requises afin de respecter les termes de cette Charte;
- Informer BOSSI INDUSTRIE / S.24, en cas de besoin, si l'une des dispositions de la Charte est incompatible avec les obligations légales et réglementaires en vigueur dans notre pays;
- Accepter que notre société soit auditée par les prestataires dûment mandatés par BOSSI INDUSTRIE / S.24.

Date

Signature, précédée  
de la mention  
«Lu, compris et approuvé»

Cachet de la société





## 7/ ACHATS RESPONSABLES



ecovadis



### PARTENARIATS :

Nous privilégions les relations de longs termes et de proximité lorsque cela est possible avec nos partenaires fournisseurs et sous-traitants.

#### PRODUCTION FRANCE

**60%**

des achats sont réalisés avec des partenariats mis en place il y a plus de **18 ans**

**35 JOURS**

délai moyen de paiement fournisseur

**100%**

en Europe  
dont 48% en France

#### PRODUCTION ASIE

Nous travaillons avec le même partenaire depuis :



## AUDITS SOCIAUX :

### Audits sociaux de nos sites de production

Des audits sociaux sont réalisés par des organismes indépendants, dans les 2 usines de notre Partenaire Asiatique et dans notre unité en France.





**BOSSI INDUSTRIE / S.24**  
24490 LA ROCHE CHALAIRS  
**F R A N C E**

Tél : +33 (0) 5 53 91 47 06  
Fax : +33 (0) 5 53 91 47 80

email : [info@s24.fr](mailto:info@s24.fr)  
[www.s24.fr](http://www.s24.fr)